

APPEL À PROJETS

- MAISON D'ÉTÉ -

-2021-

Dans le cadre de la programmation “Maison d’Été” à destination des étudiant.e.s qui resteront sur le territoire de Poitiers durant la période estivale 2021 (mi-juin à fin août), le Pôle Vie Associative et Vie Étudiante de la Maison des Étudiant.e.s invite les associations du territoire à faire part de leurs projets et initiatives !

Maison d’Été est une programmation éclectique, mise en œuvre par la Maison des Etudiant.e.s de l’Université de Poitiers, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Grand Poitiers. Celle-ci associe temps de rencontre, propositions artistiques et culturelles, découverte du territoire et activités sportives dont les objectifs sont les suivants :

- Proposer une série d’activité aux étudiant.e.s durant la période estivale
- La découverte du territoire de Grand Poitiers (université, patrimoine, structures culturelles, maisons de quartiers...)
- L’accompagnement vers la rentrée universitaire (orientation vers les services et dispositifs du territoire)
- Rompre l’isolement par le biais de rencontres et activités collectives

Maison d’été cible l’ensemble des étudiant.e.s. Cependant, l’un des axes majeurs de la programmation vise de manière prioritaire les étudiant.e.s internationales.aux, qui pour des raisons diverses, ne peuvent pas se rendre dans leur pays d’origine durant l’été.

COMMENT SOUMETTRE UN PROJET ?

Calendrier :

12 Mars 2021 - Diffusion de l'appel à projet

Mars-Avril - Informations sur l'appel à projet

(vie.associative@univ-poitiers.fr)

8 Avril - Date limite de dépôt des dossiers par voie numérique

9 Avril - Sélection des projets

Avril - Mai - Accompagnement de projet par le Pôle Vie associative et vie Étudiante : conseils sur la mise en œuvre du projet et le montage financier

25 Mai - Date limite de dépôt des demandes financement

Juin- Juillet- Août 21 : Maison d'Été

Constitution du dossier de réponses :

Votre dossier devra comprendre les éléments suivants :

- Présentation de l'association porteuse
- Description détaillée du projet
- Une note sur la concordance du projet avec les objectifs de la programmation
- Un calendrier de réalisation
- Une projection budgétaire prévisionnelle équilibrée
- Tout élément permettant la bonne compréhension du projet (croquis, photos, vidéo, etc...)

Sélection :

Pour la sélection des projets, l'Université de Poitiers veillera à conserver la dimension éclectique de la programmation. Par ailleurs une attention particulière sera portée aux projets permettant la mixité des domaines d'interventions (ex: sport et culture, découverte du territoire et jeu, etc...), mais également aux projets co-portés entre des associations et des structures de la ville (centre d'information, maisons de quartiers, structures culturelles, club sportifs, etc...).

La planification de votre projet fera l'objet d'une concertation avec les équipes de Pôle Vie de Campus et Patrimoine de l'Université de Poitiers, il est conseillé de ne pas projeter la réalisation de votre projet sur une date fixe.

Seront retenus au maximum, un projet par association, la réalisation du projet devra pouvoir s'inscrire sur deux journées au maximum.

Mesures COVID 19 :

Votre projet devra s'adapter aux évolutions des mesures sanitaires en privilégiant une organisation en présentielle. Cependant, si le contexte sanitaire l'exige, il faut inclure la possibilité que votre projet ait lieu en extérieur, en petit groupe, sur plusieurs sessions...

Contact :

Pôle Vie Associative et Vie Etudiante

Manon BAHUAUD

Maison des étudiant.e.s
de l'Université de Poitiers
vie.etudiante@univ-poitiers.fr

06.35.88.85.21